

# La révolution religieuse de « 68 »

••• Roland J. Campiche, Lausanne

Théologien et sociologue, président de l'Université du 3<sup>e</sup> âge du Canton de Vaud<sup>1</sup>

Le discours du jour est à dénigrer « 68 »<sup>2</sup>: globalement (un attrape-nigaud sans lendemain) ou partiellement (un échec politique). Dans la foulée, d'aucuns demandent l'abandon des valeurs de « 68 » et surtout un retour de l'autorité. Mais, comme on le voit en France, les vœux du président ne correspondent pas exactement à la voix du peuple. Ces propos négatifs m'inspirent peu car soit ils claironnent une revanche : c'était mieux avant, *oui mais avant quoi exactement*? soit ils proclament le triomphe d'une nouvelle idéologie : *ah oui, le libéralisme intégral, c'est vraiment le pied!* soit ils voudraient régler une fois pour toutes le sort des idéologies de gauche et sur ce point je souhaite à ces contempteurs bien du plaisir. Car à relire les récits du seul Mai 68 français, j'avoue que je m'y perds dans le dédale des communistes orthodoxes, des staliens bon teint, des trotskistes, des maoïstes à la mode, des situationnistes, des anarchistes, du PSU et même des

socialistes... C'est presque aussi complexe que l'analyse du « mille-feuilles protestant ». A cela s'ajoute que réduire « 68 » au gauchisme, c'est le travestir ! Du reste, la révolution des années '60 ne peut être ramenée aux seuls événements de Mai 68. Elle se comprend en découvrant une période plus large et en la situant dans le grand chambardement de l'après 39-45, préalable au phénomène de mondialisation qui caractérise notre temps. Le pavé 68 une histoire collective (1962-1981) qui vient de paraître<sup>3</sup> rappelle opportunément ces deux conditions pour ne pas réduire l'événement « 68 » à des combats de rues locaux et à une affaire franco-française.

*Quelles furent les origines et la portée de la révolution des années '60 et quelles traces a-t-elle laissées ? Roland Campiche pose des balises propres à éclairer les raisons et les conséquences d'une de ses dimensions, son aspect religieux.*

## L'implication du religieux

La lutte pour les droits civiques aux Etats-Unis et peu après, dans la continuité, celle qui va mobiliser les Américains ainsi que les jeunes des pays occidentaux et du Japon contre la guerre du Vietnam constituent deux éléments moteurs de la mise en question des valeurs qui est au cœur de « 68 ».

J'étudiais en 1964-1965 la sociologie à l'Université de Chicago. Quelle ne fut pas ma stupéfaction, qui s'est muée ensuite en admiration, à voir mes camarades, en particulier ceux de la Divinity School, s'enfiler dans des voitures brin-

1 • Roland J. Campiche a enseigné la sociologie des religions à l'Université de Lausanne de 1970 à 2001 et a créé le Bureau romand de l'Institut d'éthique sociale des Eglises protestantes ainsi que l'Observatoire des religions en Suisse. (n.d.l.r.)

2 • J'utilise ce raccourci pour désigner la révolution des années '60.

3 • Sous la direction de Philippe Artières et Michelle Zancarini-Fournel, La Découverte, Paris 2008, 848 p.

# religions

quebalantes pour parcourir la longue route jusqu'en Alabama et participer à la marche de Selma pour les droits civiques. J'ai découvert alors l'implication militante du religieux dans le politique, mais aussi sa naïveté. Quelque temps plus tard, en effet, ces mêmes étudiants rencontraient le président Johnson dans le Bureau ovale et se laissaient dire que la guerre du Vietnam allait rapidement se terminer. Ils ont vite déchanté et rejoint les protestataires qui, un peu partout dans le monde et pas seulement à Paris, ont crié leur indignation face à cette violence incontrôlée et, l'histoire l'a montré, inutile.

Je donne ces deux exemples juste pour faire remarquer que la religion n'est pas absente des grandes convulsions qui ont marqué les années 1960. On associe, en effet, « 68 » à la mort de la religion en répétant le slogan : « Ni Dieu, ni Maître ». On a usé et abusé du terme de sécularisation pour signifier cette disparition, sans discerner (mais le pouvait-on ?) que la religion était en train de muter profondément. Je ne suis d'ailleurs pas sûr qu'on le perçoive vraiment quarante ans plus tard.

Une anecdote pour le signaler : dans le pavé cité plus haut, on remarque à la page 18, qu'en 1964 la CFTC perd son 2<sup>e</sup> C=chrétien pour devenir la Confédération démocratique du travail (CFDT) et partant une « nouvelle gauche » sensible aux évolutions de la société contemporaine. A la page suivante, on relève le retard de la France d'alors en matière de planning familial en raison, entre autres, de l'opposition de l'Eglise catholique à toute évolution des mœurs ! Le côtoiemment de ces deux observations ne provoque aucun commentaire !

On a là pourtant une illustration du phénomène en germe de « dualisation » de la religion, terme dont je me servirai plus

tard pour fournir une explicitation contingente du changement religieux initié dans les années '60.<sup>4</sup>

## Le rejet du « prêt à croire »

La mise en question des valeurs établies me paraît former, en ce qui concerne la religion, l'apport majeur de « 68 ». La réduire à une acné juvénile n'est qu'une parodie d'explication. Elle véhicule beaucoup de mépris pour une aspiration idéaliste à un monde fondé sur une conception différente des rapports sociaux. La réponse du ministre François Missossoff à l'interpellation de Cohn-Bendit lui reprochant de ne pas faire place à la question de la sexualité dans son *Livre blanc sur la jeunesse*, lors de l'inauguration de la piscine de l'Université de Nanterre en janvier 1968, est caractéristique de cette attitude : il lui propose de piquer une tête dans l'eau pour se calmer !

La critique radicale de l'autorité apparaît comme le symbole de « 68 ». Sur le plan religieux, elle se manifeste par le rejet du « prêt à croire » transmis par les Eglises et par un changement significatif des relations clercs-laïcs. Pour avoir fréquenté durant plus de 40 ans les salles de rédaction et les studios de radio ou de TV, je ne compte pas le nombre de plaintes entendues à propos du catéchisme ou de l'autoritarisme du prêtre/pasteur qui le dispensait.

A titre anecdotique, puisqu'il n'existe pas, à ma connaissance, de véritable analyse historique de ce que « 68 » a fait à la religion en Suisse ou à la Suisse

<sup>4</sup> • Roland J. Campiche, *Les deux visages de la religion, fascination et désenchantement*, Labor et Fides, Genève 2004, 408 p.

tout court,<sup>5</sup> rappelons le refus collectif et public de la confirmation par quelques catéchumènes de Châtelaine en 1965 et la révolte des étudiants en théologie de Genève qui obtinrent, en novembre 1967, la mise à la porte d'un de leur professeur... qui revint d'ailleurs peu après par la fenêtre ! La multiplication de groupes de réflexion ou d'action dans lequel le clerc joue éventuellement un rôle de conseiller, mais pas de leader, constitue un autre exemple de la déconstruction de l'autorité religieuse, au plan local tout au moins !

Le concept barbare de « désinstitutionnalisation » de la religion, mieux que celui de sécularisation trop idéologisé ou de privatisation pas assez étayé sociologiquement, rend bien compte de ce que « 68 » a fait à la religion occidentale chrétienne.

La prise de distance avec une institution qui, comme nombre d'autres, perd alors de sa superbe ne signifie cependant pas la mort de la religion annoncée un peu hâtivement. Certes, avec la mise en cause de l'autorité patriarcale, c'est aussi l'autorité absolue d'un Dieu « Père fouettard » qui est balayée. Mais le rejet d'une religion qui s'en est suivi n'équivaut pas à la sortie souvent proclamée de celle-ci.

La question du sens, un domaine où les Suisses attendent encore aujourd'hui des propositions des Eglises, conserve

toute son actualité, en dépit ou plutôt à cause du bousculement des valeurs. C'est ainsi qu'une nouvelle figure de Dieu est apparue, le Dieu père et mère. Son expression plus soft « la puissance supérieure » gagne du terrain et, sous l'impact de l'individualisation, le « Dieu en nous », qui peut dériver en « Dieu, c'est moi », s'impose aussi à l'attention.

## Souplesse

Le rapport à la vérité et sa gestion se trouvent bouleversés par cette nouvelle donne. Affirmer qu'on possède la vérité entre en conflit avec la culture « 68 » qui relativise et désacralise les « certitudes ». En revanche, cette culture valorise la recherche et l'ouverture. L'évolution signalée explique le succès discret d'une pédagogie d'accompagnement en catéchèse ou celui des divers groupes de partage à l'intérieur ou à l'extérieur des organisations ecclésiastiques.

« 68 » ne s'épuise pas dans la perte de crédibilité des institutions. La résistance à la guerre du Vietnam a donné un coup de fouet aux mouvements pacifistes. Un seul exemple. La lutte pour donner un statut aux objecteurs de conscience, initiée par le pasteur Paul Cérésole au début du XX<sup>e</sup> siècle, reprend très fort en Suisse dès les années '70. C'est l'occasion de signaler que dans la période des années '70 à '90, les Eglises ont été très présentes sur la scène politique,<sup>6</sup> contredisant une analyse de la religion mettant en avant sa seule privatisation.

La libération de la parole entraînée par « 68 » a préparé le terrain pour la chute d'une série de tabous. La plus spectaculaire touche évidemment la sexualité et l'évolution des relations hommes-femmes. Sachant l'importance donnée au contrôle des corps par les Eglises, en particulier la catholique romaine, on

5 • Il y a bien sûr des exceptions. On lira avec intérêt l'article d'**Olivier Pavillon**, « La nouvelle gauche en Suisse romande, des années '60 au milieu des années '80 : un essai de mise en perspective », in *Les cahiers d'histoire du monde ouvrier. Controverses et mouvements 1960-1980*, n° 21, D'en bas, Lausanne 2005, pp. 7-30.

6 • Cette présence a été essentiellement nourrie par la Commission nationale Justice et Paix du côté catholique romain et par l'Institut d'éthique sociale de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse du côté réformé.

# religions

Consultez la bibliographie « Mai 68 », rubrique « dossier » [www.cedofor.ch](http://www.cedofor.ch)

peut mesurer tout le poids du changement impliqué dans le phénomène de « désinstitutionnalisation ».

Un monopole s'est écroulé, laissant la scène ouverte pour des tentatives nouvelles de symbolisation, encore timides, mais réelles : liturgies pour divorcés, pour couples homosexuels... et des pratiques libérales : accueil sans discrimination des couples de compagnons, distribution de l'eucharistie aux divorcés, au plan local tout au moins. Ce changement entraîne une modification du lien à l'organisation religieuse ; un lien souple et facultatif s'instaure, dont on ne mesure pas encore toutes les conséquences pour les Eglises.

De toutes les transformations des mœurs induites par « 68 », celle concernant les femmes me paraît la plus significative. Le *Women's Lib* a cassé le lien particulier de dépendance des femmes à l'institution religieuse, ouvrant la voie à de nouveaux modes de partage homme-femme sur le plan religieux. Ils sont encore loin d'avoir déployé tous leurs effets. En relation avec l'évolution de leur statut, en particulier dans le domaine professionnel, les femmes sont à la recherche de valeurs et de réponses nouvelles par rapport à leurs problèmes quotidiens. Elles s'avèrent plus intéressées que les hommes par l'offre de nouvelles religiosités et contribuent ainsi à l'ouverture et à la pluralisation du champ religieux.

## Nouvelle scène religieuse

L'allusion à la pluralisation de la religion laisse entendre que l'hétérogénéité de cette scène s'accentue. On peut toutefois en rendre compte de façon synthétique sur la base des données recueillies sur le terrain en avançant sa « dualisation ».

En effet, autour des Eglises chrétiennes, à l'influence déclinante, s'est constitué *un pôle institutionnel* de la religion. Il répond aux standards classiques : pratique dominicale, référence au christianisme, appartenance paroissiale, conception de la religion comme affaire publique. A l'autre bout du continuum, on trouve un pôle universel caractérisé aussi par des standards : reconnaissance d'une transcendance, référence aux droits humains, pratique de la prière, représentation de la religion comme affaire privée.

Si les tenants du *pôle institutionnel* admettent aussi les standards du *pôle universel*, l'inverse n'est pas vrai. Sur le continuum, on voyage en fonction des aléas de la vie. Ce constat permet de saisir qu'une partie, bientôt majoritaire, de la population suisse n'exprime pas ses convictions en s'inscrivant dans la tradition chrétienne. Elle n'en a pas pour autant largué la religion. En effet, seule une minorité nie l'existence d'un Dieu.

Sans analyse globale du contexte des années '60, on ne peut guère comprendre le changement religieux. Les deux visages de la religion trouvent leurs racines dans ces années-là. « 68 » n'a probablement pas répondu aux aspirations de rénovation sociale et politique de la génération qui l'a animé. Il a, en revanche, considérablement modifié le paysage des mœurs et de la culture, tout en laissant passablement de questions ouvertes. Les Eglises ont peut-être là un défi à relever et pourraient prendre le relais d'un espoir étouffé.

Une condition importante leur est posée : proposer des voies et moyens qui soient *sachgerecht*, comme le disait l'éthicien zurichois Arthur Rich, c'est-à-dire qui respectent la réalité !

R. J. C.